



ENCHAINEMENT D' INCENDIES

AU QUARTIER DISCIPLINAIRE !

En début de service de nuit, vers 20h15, notre collègue en poste au PCS informe l' agent rondier et le Premier Surveillant qu' une alarme incendie s' est déclenchée au quartier disciplinaire .

Aussitôt, l' agent rondier se rend sur les lieux et constate qu' une fumée noire et épaisse s' échappe du matelas et empêche tout contrôle visuel de la cellule .

Une équipe d' intervention de trois agents équipés d' ARI est alors constituée afin de maîtriser l' incendie et d' évacuer la personne détenue sur la cours de promenade du quartier disciplinaire .

Vers 21h15, une nouvelle alarme incendie se déclenche à la cellule 02 du quartier disciplinaire . Le rondier prévenu ainsi que les agents de piquet éteindront le début d' incendie qui n' était pas conséquent à l' aide du robinet d' incendie armé et évacueront la personne détenue .

Au même moment, la personne détenue de la cellule 01 allume à son tour un feu avec des papiers et des barquettes de son repas .

Les collègues sont à nouveau intervenu pour y mettre fin et sortir la personne détenue de la cellule, équipés de tenus pare-coup compte tenu de son profil .

Comment se fait il que l' un des protagonistes soit toujours sur notre établissement alors que le mois dernier il avait jeté ses excréments et ses urines sur un collègue ?

POURQUOI EST IL TOUJOURS DANS NOS MURS ?

AUJOURD' HUI CE DETENU FAIT ENCORE PARLER DE LUI !

QUE VOUS FAUT IL DE PLUS !

Pour le bureau local **Force Ouvrière justice** cet enchainement d' incident était prémédité .

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** attend une sanction à la hauteur des faits et exige le transfert immédiat des trois pyromanes.

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** félicite l'ensemble des personnels qui malgré les rythmes de travail éfreinés , les rappels et le mode dégradé font toujours preuve de professionnalisme et de dévouement .

Force Ouvrière Justice demande que les personnels du service de nuit soient récompensés .

Le bureau local **FO**
Le 27 janvier 2024

